AGRIJURA
SECTION AJOIE

03 décembre 2019

Notes de séance, rencontre annuelle de la section Ajoie
Mardi 3 décembre 2019, La Bergerie, Mormont

Présents : selon la liste disponible auprès d'AgriJura
Excusés : Roland Stegmann, Clément Daucourt, Samuel Moser, David Maillat

Programme

1. Introduction par le président de section et rapport d'activité
2. Rapport des paysannes
3. Infos AgriJura
4. Infos ECR
5. Infos FRIJ
6. Démission, communications
7. Divers
8. Protection des eaux et plan phyto

1. Introduction et rapport d'activité

Thierry Blaser (TB), président, ouvre la séance en remerciant les nombreux participants pour leur présence. Une minute de silence est observée pour toutes les personnes décédées dans la région. TB se réjouit de la météo propice aux rendements cet été. L'automne n'a pas suivi et a été très humide. Néanmoins, le principal défi n'est pas le temps, mais l'image de l'agriculture. Les votations de l'année prochaine sur les pesticides sont un thème fondamental pour le monde agricole. On ne peut pas mettre en péril la production suisse et importer sans regarder. Les agricultrices et agriculteurs sont invités à se mobiliser contre les initiatives. La journée Portes ouvertes à la ferme a été un grand succès et permet de fédérer le monde agricole et les consommateurs. Malgré les actions menées, les abus dans les campagnes sont toujours d'actualité. TB invite chacune et chacun à contacter le comité en cas de questions ou remarques ou autres.

2. Rapport des paysannes

Christine Limacher (CL) présente les activités 2019 des paysannes qui n'ont pas chômé. Portées par leurs produits elles participent à de nombreuses manifestations de promotion de l'agriculture. Ecole à la ferme, marché de St-Martin, Journée Portes ouvertes à la ferme etc. L'ambiance dans le groupe des paysannes et toujours excellente, elles la soignent lors de soupers et sorties, dans un esprit constructif, évidemment.

3. Infos AgriJura

Michel Darbellay (MD) se réjouit de la grande affluence à cette séance.

Situation PA22+. Dans le gros dossier de la PA22+, MD souligne la contribution unique par exploitation et le plafond pour les PD seront abandonnés. Les stratégies agricoles cantonales doivent rester possibles avec 10% de cofinancement cantonal. Les PER seront renforcées afin de répondre au plus vite aux attentes de la population. Le message sur la PA22+ sera transmis au premier semestre 2020.

Statut du/de la conjoint.e. Le Conseil fédéral souhaite imposer des exigences en matière de prévoyance du/de la conjoint.e. Il est capital de garantir une couverture suffisante et les exploitations doivent prendre des dispositions chez eux. Un conseil neutre est assuré par Prestaterre CJA.

Initiative eaux propres. L'initiative qui vise à retirer les paiements directs aux exploitations qui utilisent des pesticides et dont les animaux ne peuvent être nourris avec le fourrage de l'exploitation (entre autres) doit être combattu. Le travail accompli par les exploitations agricoles et déjà un gage de qualité indiscutable. Les effets négatifs pour l'agriculture et la société seraient trop grave pour ne pas s'y opposer. Sur les exploitations, il faut sans cesse s'améliorer en amont pour répondre aux défis posés par l'initiative.

Budget cantonal 2020. Les coupes démesurées touchant l'agriculture doivent être refusées.

Projets et dossiers en cours. *FarmX.* 471 machines disponibles en Suisse dont 153 dans le canton du Jura. Plus de 1000 utilisateurs actifs en Suisse pour 185 dans le canton. Plus il y aura de participants meilleure sera l'offre. *Connexion des fermes isolées.* Projet de réseau internet rural suspendu pour des raisons de financement. Alternative actuelle via le réseau mobile. *Emploi de réfugiés dans l'agriculture.* Possibilité d'embauché des personnes réfugiées à temps partiel (min. 50%) dans un but de formation. *Animation rurale.* AgriJura continuera d'appuyer les sections dans leurs mandats de défense professionnelle et promotion du monde agricole.

Discussion. Dans le cas d'acceptation des initiatives sur les eaux, certaines exploitations renonceraient aux PD. Combien dans le Jura ? *C'est surtout des exploitations intensives de production de légumes, fruits ou porcheries et poulaillers, mais pas forcément beaucoup dans le canton du Jura.*

4. Infos ECR

Hervé Schaffter apporte les salutations de l'ECR.

Améliorations structurelles. 1,4 mio de francs au niveau cantonal en 2018.

Budget cantonale. Le parlement devra trancher prochainement. L'ECR espère que les mesures seront en tous les cas provisoires et non pérennes.

PA22+. Le statut d'exploitant devrait évoluer à l'avenir. Une personne morale peut déjà acheter une exploitation. Il faudra au moins que 2/3 de la société soit du monde agricole. Le dépassement de la limite de charge devrait être possible. Cela augmentera le risque pour l'exploitant.

Statut du/de la conjoint.e. Sera mieux reconnu.e au niveau du droit de préemption.

Systèmes de production. 10 modules *à la carte* seront intégrés. Il y aura des primes à aller chercher. Cela pose de nombreuses questions au niveau de la gestion administrative mais cela devrait être résolu.

Cofinancement. La question est toujours pendante au niveau jurassien.

ECR. Quelques changements : baisse du taux d'activité de Pierre Simonin, Nouveau poste pour Claude Ciocchi et un nouveau comptable.

PD. Un carnet des champs électronique est disponible gratuitement et les exploitant.e.s sont invités à en profiter.

Discussion. On sent bien que l'objectif de l'état est d'économiser. Est-ce que cette réflexion se fait aussi dans l'administration ? *Oui, la réflexion sur l'évolution du système administratif en cours devrait amener à des économies. La centralisation des services devrait permettre des économies de loyer et une meilleure efficacité. Dans une certaine mesure toutefois. Un effort est requis de la part de tout le monde.* Une formation supplémentaire sera-t-elle nécessaire pour accéder aux PD. *Le CFC sera demandé.*

5. Infos FRIJ

Claude-Alain Baume salue l'assemblée au nom de la FRI.

Formation. Les effectifs d'AFP et CFC sont stables. Les jeunes sont motivés et c'est très important. Le plan de formation est réadapté en ce moment. Le brevet de la paysanne a toujours le vent en poupe.

Formation continue. En PV, un accent fort sera mis sur la stratégie Phyto. La journée suisse du bétail bio aura lieu le 18 juin. Un cours en janvier sur le statut du/de la conjoint.e sera organiser pour aider les explotiant.e.s à prendre leur responsabilité. Une large palette de cours est proposée pour répondre à toutes les attentes. Chacun.e est invité à se renseigner plus en détail sur le site de la FRI.

Agriculture en détresse. La situation financière est souvent un déclencheur qui pousse à passer à l'acte. Beaucoup d'exploitations ont du mal à s'en sortir (1/3 tout de même). La communication sur ce thème est très difficile. Les facteurs sont multiples. Isolement, difficulté financière, pression professionnel, implication dans le travail. Essayer de mettre un peu de distance entre soit et l'exploitation permet de prendre un peu de recul et de séparer clairement les buts et les moyens.

Projets en cours. *Terre vivante* est un projet pilote, test qui devrait s'étendre au plus grand nombre. Ces tests sont la seule solution pour que les mesures inclues dans la PA soient réalistes et proches de la pratique. Il ne

faut pas oublier que les « heureux » élus doivent s'engager et participer activement. Un projet romand d'*Agroforesterie* sera testé sur une vingtaine d'hectares JU/JUBE. *L'adaptation du bétail* au changement climatique est un thème qui sera traité dans un autre projet.

Discussion. Est-ce que le ratio d'engagement bio/conv à la FRI représente bien la réalité du monde agricole ? *La FRI ne soutient pas que le bio mais tente de s'affirmer pour permettre aux agricultrices et agriculteurs de saisir ces parts de marché intéressantes. On a besoin de toutes les agricultures et la FRI s'engage pour offrir des opportunités. Le message de la FRI est vraiment d'élargir le champ des possibles pour tous.*
CAB invite chacun.e à interpeller la FRI en cas de questions et de remarques.
TB relève l'importance d'une agriculture solidaire.

6. Démission, communication

Claudia Zwahlen a démissionné du comité et est chaleureusement remerciée par l'assemblée pour son engagement et le travail accomplit. L'animateur rural est également remercié pour son travail.

TB félicite en particuliers toutes les personnes qui ont obtenues : le brevet de la paysanne : Jessica Mercier
Brevet fédéral : Noé Cattin, David Dick, Christian Lerch et Patrick Marchand.
Maîtrise fédéral : Florian Riat.

7. Divers

AgriJura. Nicolas Pape remercie la section pour son travail lors de la journée Portes ouvertes. Il souligne que les consommateurs seraient également bien inspirés d'aller s'ouvrir l'esprit sous d'autres latitudes. Il souligne la nécessité d'une agriculture complémentaire bio et non-bio. Il s'engage à défendre le budget agricole politiquement.
Michel Guédat. Les nuisibles restent très problématiques dans la région. Certains points ne sont pas clairs concernant la gestion des dégâts et des populations. Les chasseurs doivent prendre leurs responsabilités. *Pour TB, c'est un réel problème et une suite sera donnée. MD il ne faut pas faire la guerre aux chasseurs mais travailler en étroite collaboration. Une meilleure coordination avec la France est en négociation. L'étalement des bouses semble repousser les sangliers.*
Initiatives. Fabrice Nagel demande à toutes et tous de communiquer activement autour de cette problématique. Le seul moyen de lutter contre l'agri-bashing est d'informer. *Chacun.e doit faire de son mieux pour montrer le travail accompli sur les exploitations.*

Le président invite les membres à interpeller la section en cas de questions ou remarques.

8. Protection des eaux et plan phyto (ENV)

MM. Julien Minne et Christophe Badertscher
Programme PPh. *Description générale*. Bien que les produits phytosanitaires (PPh) ne représentent qu'une part des micropolluants, ils ont un impact proportionnellement important sur l'environnement. Afin de réduire les micropolluants dans l'environnement il faut : éliminer les substances dans les STEP, assainir les sites contaminés, modifier les recettes de peintures, cosmétiques, produites de nettoyage etc, prétraiter les rejets industriels, limiter, voire interdire les pesticides de synthèse pour les particuliers, réduire et maîtriser les PPh en agriculture etc. *Mesures du programme jurassien :*

- Sensibilisation des particuliers en zones à bâtir (favoriser les gazons fleuris).
- Agriculture : Contrôles protection des eaux et lutte intégrée.
- Forêt : Contrôles des traitements, analyse des cours d'eau.
- Renforcement de la surveillance des eaux.

Pourquoi un programme jurassien en plus du Plan d'action national ? Répartition des tâches entre les acteurs (ECR, ENV, communes, FRI, AgriJura etc.). Priorisation de certaines mesures en fonction des spécificités jurassiennes.
Actions politiques du gouvernement.

- Viser une interdiction d'utilisation des PPh pour les particuliers
- Saisie électronique des traitements réalisés
- Imposition d'une taxe sur les PPh pour financer les contrôles
- Poursuite des soutiens à l'agriculture biologique

Zoom sur la mesure 4 (Bernard Beuret). Soucieuses de répondre aux attentes de la société, du monde politique et des agriculteurs, la station phyto et la FRI s'engagent de manière indépendante et neutre dans

- Les mesures préventives : quarantaine, lutte contre le feu bactérien, surveillance de la chrysomèle des racines du maïs, lutte contre l'ambroisie (le souchet comestible etc.).
- Le conseil pour les plans de rotation, de fumure, les dossiers PER
- Le suivi des réseaux écologiques
- Les essais variétaux et les essais de cultures associées et intercalaires.
- L'aide à la décision grâce à son travail d'observation et la diffusion rapide d'informations.
- La lutte non chimique : essais et démo de désherbage non chimique, lutte biologique contre la pyrale
- La lutte chimique : présentation des nouveautés, bulletin phytosanitaire, conseil individuel, autorisations PER, formation continue.

Contrôles Eaux. Suite aux discussions entre ENV, ECR, AgriJura et AJAPI au début 2019, puis à la présentation à l'AG d'AJAPI, les premiers contrôles auront lieu en 2020. En plus des problèmes supposés récurrents, 13 points seront contrôlés au niveau des constructions, phytos et diesel, huiles, apports diffus (plus de détails sur www.agrijura.ch). Cette mise en œuvre de la législation existante vise une réduction rapide des risques et un même standard pour toutes les exploitations.

Discussions. Qu'en est-il pour les propriétaires d'animaux qui ne reçoivent pas de paiements directs ? *Ce n'est qu'une question de temps, mais ils sont évidemment intégrés dans cette législation et les cas doivent déjà être annoncés.*
Est-ce qu'il y aura des aides pour se mettre aux normes. *Il y a les CI qui peuvent être mobilisés sur demande. ECR encourage à déposer rapidement les dossiers.*
Pollution récurrente du monde agricole ? Est-ce fréquent ? *Des pollutions ponctuelles arrivent de temps en temps. En revanche, il y a des pollutions diffuses dans les eaux souterraines (nitrates etc.) qui peuvent être résolues en se mettant aux normes. Néanmoins, l'appréciation est plutôt positive.*
Tout le monde a des choses à corriger, mais il ne faut pas tomber dans un climat de suspicion systématique. *Le service de l'environnement est tout à fait conscient des difficultés du monde agricole et souhaite que cette thématique soit traitée dans un climat constructif et de transparence. L'objectif est d'échanger entre êtres humains.*
Les agricultrices et agriculteurs sont invités à se renseigner et à contacter les différents acteurs.
Qui paiera les frais de mise aux normes pour les fermiers ? *Au niveau des sanctions, c'est l'exploitant qui sera puni. En revanche, le propriétaire est responsable des mises aux normes des structures. C'est une question de droit privé qui peut être très problématique.*
Y a-t-il une coordination au niveau des services de l'Etat ? Il est souvent difficile de concilier les permis, l'ECR, la protection du paysage, aménagement du territoire etc. *Les examens de conformités sont désormais réalisés par l'ECR. Pierre Simonin est également présent à la commission de protection des sites et du paysage. Il y a effectivement une certaine coordination.* Est-ce qu'il y a une priorisation de ces normes ? *Il y a des pesées d'intérêt qui sont plus simple lorsqu'elles sont font dans le même service, mais peut aussi avoir lieu entre plusieurs services.*
Est-ce qu'il n'y a pas de doublons avec ce qui se fait déjà dans le monde agricole ? *Le plan d'action ne touche pas que le secteur agricole. Le programme permet aussi de valoriser le travail de l'agriculture jurassienne. Il était clair dès le départ que le plan phyto devait intégrer le monde agricole. De plus, le processus a permis un meilleur dialogue entre les différents services qui souhaitent travailler dans un climat constructif. MD L'agriculture a tout intérêt à jouer le jeu le plus possible.*

Prise de note : Ignace Berret, AgriJura